

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints  
Saint-Michel-des-Saints  
M.R.C. de Matawinie

15-09-2008 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le quinzième jour de septembre deux mille huit (2008) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,  
François Dubeau, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Guylaine Gagné et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, Inspecteur municipal et Alain Bellerose, Directeur général.

Avant de débiter l'assemblée, M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

229-2008 Proposé par Gilles Coutu

Accepter ordre jour. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

230-2008 Proposé par Richard Gilbert

Accepter PV. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 18 août 2008.

ADOPTÉE

231-2008 Proposé par Richard Gilbert

Accepter comptes. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'août 2008.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
3593	Hydro-Québec	4,255.06 \$
3594	Soc. Québécoise d'Ass. Des Eaux	1,790.21 \$

**TOTAL :** **6,045.27 \$**

Salaires	88,360.45 \$
R.E.E.R	2,881.47 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	\$
Aqueduc (intérêts)	\$
Remboursement / PR	\$
<b>TOTAL :</b>	<b>91,361.92 \$</b>

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS  
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de septembre 2008.

3595	Charette Pierre	360.65 \$
3596	Bell Canada	1,423.80 \$
3597	Groupe Investors Ltée	356.00 \$
3598	Hydro-Québec	2,888.91 \$
3599	Société de l'assurance automobile du Qc	39.51 \$
3600	Fédération québécoise des Mun.	122.84 \$
3601	Hydro-Québec	1,348.43 \$
3602	Ministère du Revenu du Québec	26,089.79 \$
3603	Receveur Général du Canada	11,234.07 \$
3604	Télus Mobilité	601.14 \$
3605	Charette Pierre	59.69 \$
3606	Fonds des Pensions alimentaires	714.00 \$
3607	Ministère des Finances	376.33 \$

**TOTAL :** **45,615.16 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE 2008

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
3608	9133-3336 Qu inc.	145.78 \$
3609	Accessoires Outillage Ltée	778.84 \$
3610	Atelier au Cœur du Bois	1,636.87 \$
3611	Au Coin du Dépannage inc.	50.00 \$
3612	Bellerose Jean-Pierre	105.50 \$
3613	Bell-Gaz Ltée	466.72 \$
3614	Bellerose Alain	118.50 \$
3615	Bell Canada	144.20 \$
3616	Benoit Claude	65.0 \$
3617	BLR Motorisé inc.	29.26 \$
3618	Linde Canada	216.16 \$
3619	Boisjoli Transport inc.	74.50 \$
3620	Camions Excellence	6,745.72 \$
3621	Centre Aquatique	609.53 \$
3622	Chambre de Commerce	685.84 \$
3623	Charette Jean-Pierre	30.00 \$
3624	Defoy Électrique inc.	523.74 \$
3625	Dépanneur R. Prud'Homme	383.84 \$
3626	Ducharme Seating	104.13 \$
3627	Dunton Rainvilles senc	4,326.50 \$
3628	EBI Environnement	22,680.69 \$
3629	Équipements Sigma inc.	1,295.25 \$
3630	Fédération québécoise	204.75 \$

3631	Ferland Pascal	182.45 \$
3632	Fonds de l'information foncière	54.00 \$
3633	Garage Tellier & fils	139.96 \$
3634	Georges-H. Durand Ltée	30.09 \$
3635	Gilles Boisvert enr.	361.18 \$
3636	Hydro-Québec	980.99 \$
3637	Imprimerie R. Pinard	369.10 \$
3638	John Meunier	924.47 \$
3639	Joliette Hydraulique inc.	598.24 \$
3640	Joliette Dodge Chrysler Ltée	1,382.67 \$
3641	Lacelle Francis	246.00 \$
3642	La Croix-Rouge	276.10 \$
3643	La Fondation des Samares	100.00 \$
3644	L'Association des pompiers St-Michel	432.00 \$
3645	La Survivance	5,143.63 \$
3646	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	3,719.20 \$
3647	Le Groupe Pétrolier Olco	11,686.55 \$
3648	Les Constructions Rosaire Charrette	766.52 \$
3649	Les Entreprises B. Champagne	1,159.23 \$
3650	Les Transports Inter-Nord	189.10 \$
3651	Marcel Champagne Électrique inc.	1,245.75 \$
3652	Marc Levasseur	205.21 \$
3653	M.C. Beauséjour & Richard inc.	1,299.44 \$
3654	Médias Transcontinental	56.44 \$
3655	Michel Rondeau Réfrigération	58.70 \$
3656	Mini-entrepôts	282.19 \$
3657	M.R.C. de Matawinie	11,909.10 \$
3658	Néopost Canada Ltée	405.67 \$
3659	Ouimet Richard	75.00 \$
3660	P.E. Boisvert Auto Ltée	160.62 \$
3661	P.H. Vitres d'Autos	152.39 \$
3662	Picard Claude	600.00 \$
3663	Pièces d'Auto Joliette inc.	774.16 \$
3664	Québec Linge	378.60 \$
3665	Réal Huot inc.	176.76 \$
3666	Roy Francine	241.50 \$
3667	Satelcom inc.	1,738.17 \$
3668	Siemens Water	587.32 \$
3669	Signo Tech inc.	321.69 \$
3670	Sintra inc.	11,464.17 \$
3671	Stéphane St-Jean	55.50 \$
3672	Strongco inc.	1,449.80 \$
3673	Sylvio Champoux & fils	811.31 \$
3674	Techno diésel inc.	107.84 \$
3675	Track	2,141.47 \$
3676	Transports Jocelyn Bazinet	2,014.82 \$
3677	Transcontinental	321.70 \$
3678	Ventilation C.J.M.	21,672.00 \$
3679	Würth	365.99 \$
<b>TOTAL :-</b>		<b>131,236.11 \$</b>
3680	Accessoire Outillage Ltée	705.49 \$
3681	Au Coin du Dépannage inc.	200.00 \$
3682	Centre Aquatique	914.29 \$
3683	Certilab	834.14 \$
3684	CMP Mayer inc.	6,349.22 \$
3685	Conteneur Recycle inc.	6,151.80 \$

3686	Gouger Guy	600.50 \$
3687	Groupe Ultima inc.	53,454.00 \$
3688	Isolation Lafrenière inc.	6,320.37 \$
3689	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau inc.	282.19 \$
3690	Vitrerie Lafortune inc.	2,968.62 \$
<b>TOTAL :-</b>		<b>78,780.62 \$</b>

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

08 Aout	Teknika HBA inc. – Étude de faisabilité de la déphosphatation des eaux usées..
08-08-15	Ministère de la Sécurité publique – réception de formulaire de réclamation de l’inondation avril 2008.
08-08-18	Cabinet du Premier Ministre du Canada – accusé réception concernant le financement des organismes à but non lucratif.
08-08-19	MRC de Matawinie – Rencontre pour le processus de révision du schéma d’aménagement.
08-08-21	François Benjamin député – enveloppe discrétionnaire pour le réseau routier municipal..
08-08-22	Ministre Nathalie Normandeau – révision de l’aide du programme “Les Eaux vives du Québec”.
08-08-25	Cabinet du ministre Jean-Pierre Blackburn – accusé réception concernant le financement des organismes à but non lucratif
08-08-26	Compo Recycle – suivi de la proposition de services de Compo Recycle.
08-08-29	Quad Matawinie – demande d’appui projet d’ouverture de la pêche sur la glace au Lac-Kaïagamac.
08-09-03	Au Coin du Dépannage inc. – demande d’aide financière.
08-09-05	Kamal Boulhrouz, ministère des Affaires municipales – rejets des étangs aérés.
08-09-05	Hydro-Québec – lancement de la campagne diagnostic résidentiel.
08-09-08	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – jumelage des élections scolaires et municipales
08-09-09	Défi Taureau, Carmen Gouin – demandes et autorisations.
08-09-09	Ministère des Transports – contrat déneigement
08-09-11	Club Royaume Motoneige – demande d’aide
08-09-15	Martine Saint-Georges – Problème d’eau pluviale.
08-08-24	Commission des Loisirs Culturels et Communautaires – Remerciement pour les travaux à la Salle J.M. Bellerose.

232-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude de faisabilité pr déphosphatation des eaux usées Suite au dépôt de l’étude de faisabilité de la déphosphatation des eaux usées, mandat est donné à Teknika HBA pour la réalisation des plans et devis, la surveillance des travaux selon l’option 1, système de déphosphatation chimique, au coût évalué à 30 000\$, qui sera payé par le programme de transfert de la taxe fédérale d’accise sur l’essence et de la contribution du gouvernement du Québec.  
Pour ce faire, la municipalité autorise Teknika HBA à présenter une demande de certificat d’autorisation auprès du ministère de l’Environnement du Québec.

ADOPTÉE

233-2008 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Signature addenda  
protocole d'entente  
Eaux vives du Qc

D'autoriser Jean-Pierre Bellerose, maire, à signer le troisième addenda au protocole d'entente du programme « Les Eaux vives du Québec »

ADOPTÉE

-----

Concernant la demande de Quad Matawinie pour le projet d'ouverture de la pêche sur la glace au lac Kaïagamac, la décision est reportée.

234-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Aide fin. Au coin du  
dépannage inc.

De verser 200\$ d'aide financière pour le comptoir vestimentaire Au coin du dépannage inc.

ADOPTÉE

235-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Formation pour  
diagnostic résidentiel  
Québec d'Hydro

D'autoriser Guylaine Gagné, conseillère, le personnel municipal et bénévole à suivre le cours de formation pour la campagne de promotion pour le diagnostic résidentiel d'Hydro Québec. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

236-2008 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Autorisations pour  
Festival "Défi  
Taureau"

La municipalité autorise pour le Festival "Défi Taureau" :

- l'utilisation du terrain des loisirs les 9-10 et 11 janvier,
- déneiger le terrain des loisirs
- l'utilisation de la carrière de sable sur notre parcours,
- l'utilisation d'une partie de la piste de ski de fond (sur le terrain de loisirs)
- l'utilisation du stationnement dans les rues avoisinantes. Il est à noter que les participants seront quant à eux rassemblés sur le site de l'école et sur le terrain des loisirs, comme l'an dernier.
- des tables à pique-nique de la municipalité
- des barrières de sécurité
- d'un conteneur pour les déchets

ADOPTÉE

237-2008                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Contrat d'entretien d'hiver par ministère des Transports. D'accepter l'offre de contrat d'entretien d'hiver no 8806-08-4916, 1.998km<sup>2</sup>, au montant de 8,653.00\$.

D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat avec le Ministère des Transports.

ADOPTÉE

238-2008                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Verser 2000\$ au club motoneige pour niveleuse. De verser 2 000\$ au Club Royaume de la motoneige, secteur St-Michel pour l'engagement d'une niveleuse pour le sentier entre Saint-Michel et Saint-Zénon. D'autoriser la mise de gravier aux extrémités des rues Saint-Jacques et Chagnon et d'élargir l'accotement au début du chemin des Conifères.

ADOPTÉE

239-2008                   Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de passerelle au pont 131 sud. De demander au M.T.Q. la possibilité d'installer une passerelle pour le sentier motoneiges et Quads au pont de la route 131 à l'entrée sud du village.

ADOPTÉE

240-2008                   Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Nettoyage des fossés pr certaines rues entre des Aulnaies et Ménard. D'autoriser les travaux de nettoyage des fossés et ponceaux au secteur des rues Lise, Marie-Laure, Orance entre les rues des Aulnaies et Ménard.

ADOPTÉE

241-2008                   Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adjudication pr achat d'équipement pr camion diesel 10 roues à Machineries St-Jovite inc. Suite à l'analyse de la conformité des soumissions reçues pour l'achat d'équipement pour camion diesel 10 roues, l'adjudication pour l'achat est accordée à Les Machineries St-Jovite inc., au prix total de 115 293.88\$, étant le plus bas soumissionnaire conforme. Ce montant est payé par le règlement 510-2008.

ADOPTÉE

242-2008 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Approbation des dépenses pr travaux sur les chemins. Montant subventionné de 10000\$

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000.\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité

ADOPTÉE

243-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Procédures de recouvrement de taxes pr propriétés sous baux.

D'aviser la M.R.C. Matawinie que des procédures de recouvrement de taxes sont entamées visant les propriétés sous baux suivantes :

**BAUX AVEC LA MRC**

7273-82-3037-00	sans bâtiment	642.59\$
7273-85-9999-00	sans bâtiment	255.34\$
7374-40-9582-00	avec bâtiment	877.00\$
7979-63-1341-00	sans bâtiment	167.79\$

La M.R.C. devra aviser les propriétaires en défaut de paiement de la possibilité de révocation du bail.

ADOPTÉE

244-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Changements nom de rues secteur Pointe-Fine

D'autoriser le changement des noms de certaines rues du secteur Pointe-Fine et de certaines adresses.

**Anciennes adresse**

**Nouvelle adresses**

Du 10 au 80 chemin des bouleaux

Du 1041 au 971 chemin de la Pointe-Fine

Du 1001 au 1041 chemin de la Pointe-Fine

du 140 au 100 chemin Thériault (nouveau nom)

Le chemin des bouleaux n'existe plus et une partie du chemin de la Pointe-Fine est remplacée par chemin Thériault.

ADOPTÉE

245-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Subvention de 3000\$ pour antenne radio-amateur. Suite au bris d'une antenne du Club de Radio-Amateur de la Haute-Matawinie, de verser une subvention de 3 000\$ en remboursement du prêt qui a servi à la réparation, compte tenu de l'importance et l'implication nécessaire du Club de Radio-Amateur dans le comité de sécurité civile.

ADOPTÉE

246-2008 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV du CCU du D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 3 septembre 2008 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

247-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Refus de dérogation de M. Mario Brouillard **Demande de dérogation mineure par M. Mario Brouillard pour la propriété située au 191 chemin Morrissey concernant la construction d'un garage ayant une hauteur supérieure à celle du bâtiment principal (20' au lieu de 14'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Mario Brouillard pour la propriété située au 191 chemin Morrissey concernant la construction d'un garage ayant une hauteur supérieure à celle du bâtiment principal (20' au lieu de 14'), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE Le demandeur veut rénover le chalet et le rendre de la même hauteur que le garage;

Pour cette raison, le conseil refuse la demande de dérogation mineure et demande à M. Brouillard de prendre un permis pour rénover le chalet et construire un garage conforme selon la réglementation municipale en vigueur.

ADOPTÉE

248-2008 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation de Hubert Bruneau Transport inc. **Demande de dérogation mineure par Hubert Bruneau Transport Inc. pour la propriété située au chemin du Domaine-Bruneau (partie du lot 1-1, rang B1, canton de Provost concernant l'autorisation de lotir un terrain ayant une façade de 46.22 mètres (151.64') au lieu de 50 mètres (164.04'), ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.**



Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par Hubert Bruneau Transport Inc. pour la propriété située au chemin du Domaine-Bruneau (partie du lot 1-1, rang B1, canton de Provost concernant l'autorisation de lotir un terrain ayant une façade de 46.22 mètres (151.64') au lieu de 50 mètres (164.04'), ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

CONSIDÉRANT QU' il est possible de construire sur le terrain malgré la dimension de la façade;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Hubert Bruneau Transport inc..

#### ADOPTÉE

249-2008 Proposé par Guylaine Gagné

#### ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Acceptation  
dérogation de M.  
Gilles Crépeau

**Demande de dérogation mineure par M. Gilles Crépeau pour la propriété située au chemin de Saint-Ignace Nord (lot 66-1-51, rang 2, canton de Masson) concernant un bâtiment accessoire se trouvant sur un terrain sans la présence d'un bâtiment principal, ce qui contrevient à l'article 6.3.1 du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Gilles Crépeau pour la propriété située au chemin de Saint-Ignace Nord (lot 66-1-51, rang 2, canton de Masson) concernant un bâtiment accessoire se trouvant sur un terrain sans la présence d'un bâtiment principal, ce qui contrevient à l'article 6.3.1 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE Le bâtiment a été déplacé et rénové sans permis;

Pour cette raison le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Gilles Crépeau conditionnellement à ce qu'il prenne un permis à la municipalité et qu'il accepte de payer l'amende, plus les frais pour avoir agit sans demander de permis au préalable..

#### ADOPTÉE

250-2008 Proposé par François Dubeau

#### ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Report de décision  
pr. Demande de M.  
Germain Rondeau

**Demande d'ajout d'usage par M. Germain Rondeau pour la propriété située sur une partie des lots 13 et 14, rang 2 sud-est, canton de Provost. La demande concerne l'ajout de l'usage « habitation unifamiliale isolée » dans une zone de conservation «Cons».**

Le CCU a étudié la demande d'ajout d'usage de M. Germain Rondeau pour la propriété située sur une partie des lots 13 et 14, rang 2 sud-est, canton de Provost. M. Rondeau est propriétaire des îles se trouvant sur une partie des lots 13 et 14 (partie des terrains ont été inondés, mais les îles appartiennent toujours à M. Rondeau). Depuis 1992, le zonage de ces îles est un zonage de *Conservation* «Cons» et y est permis que les *usages communautaires récréatifs* (parc, terrains de jeux, espaces libres, espaces verts). La demande de M. Rondeau concerne l'ajout de l'usage «habitation unifamiliale isolée» autorisant ainsi la construction d'habitations.

Suivant la recommandation du CCU, le conseil reporte sa décision à une prochaine assemblée afin de s'informer davantage des implications

ADOPTÉE

251-2008                   Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation 9120-2671 Qc inc. **Étude d'un projet de lotissement par 9120-2671 QUEBEC INC. pour la propriété située sur les parties des lots 17A et 18A du rang 3 Nord-Est, canton de Provost (dossier 41021, minute 4013, Dazé et associé).**

Le CCU a étudié d'un projet de lotissement par 9120-2671 QUEBEC INC. pour la propriété située sur les parties des lots 17A et 18A du rang 3 Nord-Est, canton de Provost (dossier 41021, minute 4013, Dazé et associé).

CONSIDÉRANT QUE    Le projet est conforme à la réglementation;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de 9120-2671 QUEBEC INC. pour la propriété située sur les parties des lots 17A et 18A du rang 3 Nord-Est, canton de Provost (dossier 41021, minute 4013, Dazé et associé) conditionnellement à ce que toute la réglementation en vigueur soit respectée.

ADOPTÉE

252-2008                   Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter projet construction de M. Jocelyn Beaulieu et Mme Josée Joly **Étude d'un projet de construction par M. Jocelyn Beaulieu et Mme Josée L. Joly pour la propriété située au 70 chemin des Cantonniers Nord (lot 1-444 du bloc 1, dans le canton de Masson, PIIA).**

Le CCU a étudié le projet de construction de M. Jocelyn Beaulieu et Mme Josée L. Joly pour la propriété située au 70 chemin des Cantonniers Nord (lot 1-444 du bloc 1, dans le canton de Masson, PIIA).

CONSIDÉRANT QUE    Le projet est conforme à la réglementation sur les PIIA en vigueur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de construction par M. Jocelyn Beaulieu et Mme Josée L. Joly pour la propriété située au 70 chemin des Cantonniers Nord (lot 1-444 du bloc 1, dans le canton de Masson, PIIA).

ADOPTÉE

253-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Report de décision  
pour M. Roger  
Gervais

**Demande d'ajout d'usage par M. Roger Gervais pour la propriété située au 261, rue des Aulnaies afin de pouvoir opérer une fourrière.**

Le CCU a étudié la demande de M. Roger Gervais qui concerne la possibilité d'opérer une fourrière au 261, rue des Aulnaies. Le zonage actuel de la propriété est un zonage commercial mixte «Cm». Afin d'opérer ce type de commerce, la propriété doit se trouver dans une zone commerciale extensive (ce) ou ajoutée au zonage actuel, l'usage Commerce routier (commerce relié à l'automobile, tel que vente, location, service).

Suivant la recommandation du CCU, le conseil reporte sa décision à une prochaine assemblée afin de s'informer davantage des implications.

ADOPTÉE

254-2008 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter  
conciliation bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 31 août 2008.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité d'août 2008.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 8 septembre 2008.

----- Le directeur général dépose le procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires.

----- Le directeur général dépose le rapport des indicateurs de gestion 2007.

255-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat nouvelle toile. D'autoriser l'achat d'une nouvelle toile au coût d'environ 3 800.\$ pour la structure Harnois.

ADOPTÉE

256-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Siège au CA de la  
Réserve Faunique  
Mastigouche.

### **RÉSERVE FAUNIQUE MASTIGOUCHE**

D'aviser le CRÉE Lanaudière que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints est favorable à ce que la Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie et une municipalité, nommée par la MRC de Matawinie, soient autorisées à siéger au conseil d'administration local de la Réserve Faunique Mastigouche.

ADOPTÉE

257-2008 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Contrat de peinture pour Salle JMB et garage rue St-Maurice.

D'autoriser les Entreprises de peinture Sylvain Paquin Enr., à compléter les travaux de peinture extérieure de la salle J.M. Bellerose au 15 juin 2009, au solde restant du prix de 12,989.85\$ de la soumission accordée par la résolution 177-2007.

D'accepter la soumission no. 1236 au prix total de 2,990.05\$ pour la peinture du toit et pignon du garage rue Saint-Maurice au 15 juin 2009.

Si les travaux ne sont pas complétés au 15 juin 2009, la municipalité considérera que les Entreprises Paquin enr., ont abandonné le contrat.

ADOPTÉE

258-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Contribution financière pour gala des entreprises.

D'autoriser une contribution financière de 1 000.\$ pour le cocktail de bienvenue au gala des entreprises de la MRC de Matawinie qui se tiendra à Saint-Michel-des-Saints le 21 octobre 2008.

ADOPTÉE

259-2008 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Tenue du Festival country, été 2009

**Entente pour la tenue du festival country de Saint-Michel-des-Saints du 12 juillet au 19 juillet 2009  
Organisé par Jocelyn Benoit**

La municipalité fournira à l'organisation du Festival country :

- Le terrain des Loisirs pour l'installation d'un chapiteau excluant le chalet des loisirs et la partie séparée par une clôture étant le terrain de balle, le parc enfant, le terrain de tennis.
- L'électricité (excluant les travaux de branchements et d'installations)
- Une publicité dans le programme au montant de 2 500\$ payable après la publication du programme

En contrepartie, l'organisation du Festival country devra :

- Fournir et maintenir une police d'assurance responsabilité adéquate selon les exigences de la municipalité et de ses assureurs.
- Fournir et maintenir la propreté et la sécurité de façon adéquate sur les sites et aux abords du Festival country. D'assurer le nettoyage du terrain après l'événement.

Contrôler et interdire les vendeurs non autorisés sur les sites et aux abords du Festival country. Une liste des vendeurs et du type de produits vendus devra être soumise à la municipalité pour approbation au plus tard le 8 juin 2009.

La présente résolution constitue l'entente et devra être signée par les deux parties.

ADOPTÉE

260-2008           Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement de D'autoriser l'engagement de François Decelle et André Lavallière comme  
personnel à temps journaliers, employés temporaires temps partiel, sur appel.  
partiel

ADOPTÉE

261-2008           Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Achat de bacs et D'autoriser l'achat de 50 bacs de récupération et 50 poubelles pour déchets  
poubelles afin de profiter du programme de financement pour la récupération des  
matières recyclables générées hors foyer.

D'autoriser l'achat de poubelles combinées à déchets et recyclages pour la  
salle J.M. Bellerose, édifice municipal, bibliothèque et Chalet des Loisirs.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une  
période de questions.

262-2008           Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de Que la présente assemblée soit levée.  
l'assemblée

---

Alain Bellerose  
Secrétaire trésorier  
Directeur général

---

Jean-Pierre Bellerose  
Maire